

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit avril,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14 h 00 à la salle polyvalente de la commune d'Aiguines sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	11 + 5	16
Total des voix : 23		

Etaient présents :

8 représentants des communes (1 voix chacun) : **Arlette RUIZ**, St Julien le Montagnier ; **Jean-Marie PAUTRAT**, Allons ; **Jean-Pierre HERRIOU**, Moissac-Bellevue ; **Bernard CLAP**, Trigance ; **Jacques ESPITALIER**, Quinson ; **Jean-Pierre BAGARRE**, Aiguines ; **Romain COLIN**, Moustiers Ste Marie ; **Antoine FAURE**, Aups

1 représentant des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) :

Christophe BIANCHI, Durance Luberon Verdon Agglomération

2 représentants du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (4 voix chacun) : **Jean-Charles BORGHINI** et **Sophie VAGINAY-RICOURT**

Date de convocation
14/04/2022

Délibération
n°22_04_B4_02

NETTOYAGE DES SITES NATURELS DIFFICILES D'ACCES

Vu la charte du Parc naturel régional du Verdon

Le Président expose,

Pour poursuivre la dynamique lancée de dépollution des sites fréquentés et des sites naturels du Parc, en lien avec le dispositif écogardes et leur constat de pollution de plusieurs sites emblématiques des lacs et des gorges du Verdon par de nombreux déchets plastiques et carcasses, le Président propose que le Parc mène à l'automne 2022 un projet de nettoyages des sites naturels difficiles d'accès. Ce projet se concentrera sur les macrodéchets et les accumulations de plastiques transportés par les crues qui pourraient être traités par des actions participatives avec le public, montées avec nos partenaires associatifs et plusieurs partenaires économiques dans le cadre de leurs actions de responsabilité sociale et environnementale.

Ce projet permettrait de mettre en place une opération de nettoyage/dépollution exemplaire et médiatique des sites naturels fragiles tout en préservant la réserve d'eau potable du Verdon des pollutions plastiques avec de nombreux partenaires du territoire et à l'occasion entre autres du World Clean up day du 17 septembre et des actions menées en collectif avec les autres parcs de la Région.

Considérant le plan de financement suivant :

Coût total TTC :..... 34 350 €

Région (80%) : 27 480 €

Autofinancement (20%) : 6 870 €

Dont participation possible du Crédit agricole

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, les membres du Bureau :

- approuvent l'opération ainsi présentée et son plan de financement ;
- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers ;
- autorisent le Président à signer toute pièce utile à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Saluent les signatures

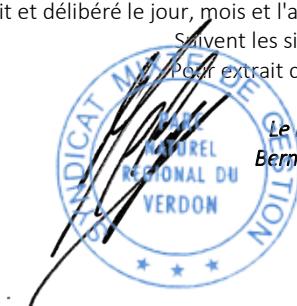
Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le



*Le Président
Bernard CLAP*